



6^e réunion de haut niveau des parlements des Etats membres du « Dialogue 5+5 »

Marseille, les 27 et 28 octobre 2016

Recommandations

1) Libye

A la suite d'un aperçu donné par la délégation libyenne, les délégués soutiennent la nécessité d'un dialogue et d'une solution politique nationale, dans le respect de l'intégrité territoriale de la Libye sans ingérence extérieure. Ils demandent aussi que la Libye soit assistée afin de construire ses institutions. Dans le cadre du processus onusien, l'APM a exprimé sa disponibilité à interagir avec le représentant spécial de l'ONU et à apporter sa contribution à travers sa diplomatie parlementaire.

2) Terrorisme

Les délégués s'accordent sur le fait que la lutte contre le terrorisme doit être menée sur plusieurs fronts :

- Sécuritaire, pour lequel ils demandent une coopération efficace des différents Etats ;
- Le développement socio-économique, la lutte contre l'exclusion et la précarité
- L'éducation
- La gestion du champ religieux pour barrer la route aux discours extrémistes.

Les délégués ont ensuite insisté sur la nécessité de corriger les termes utilisés en Europe et dans le monde tels que « islamiste » et « djihadiste », qui n'ont rien à voir avec le véritable Islam.

Les délégués demandent aux Etats d'anticiper et de prévenir les conséquences des événements en cours à Mossoul et à Raqqa, pour gérer le risque de déplacements des terroristes de Daech dans la région, et anticiper également le retour probable des terroristes originaires d'Europe et d'Afrique du Nord.

3) Moyen-Orient

Concernant les répercussions de la situation au Moyen-Orient sur la région du 5+5, les délégués ont souligné le problème des flux de réfugiés syriens.

Les délégués ont aussi évoqué la nécessité de dégeler le processus de paix au Proche-Orient et de reprendre les négociations pour faire aboutir la solution des deux Etats, prônée et admise par tout le monde.

4) Partenariat économique

Les délégués soulignent :

- La nécessité de poursuivre les efforts pour une infrastructure régionale à même de soutenir un développement économique conséquent ;
- L'importance du partenariat public/privé pour la réalisation des infrastructures de base ;
- L'importance des infrastructures énergétiques qui doivent permettre la construction d'une communauté méditerranéenne de l'énergie ;
- Réitèrent leur demande de revoir l'article 9 de la circulaire de l'UE au sujet des échanges énergétiques ;
- Soulignent l'importance des échanges économiques et commerciaux Nord-Sud ;
- Déplorent la faiblesse des échanges Sud-Sud ;
- Réitèrent la nécessité de l'Union du grand Maghreb, dans le but d'une intégration économique régionale ;
- Aspirer à une zone de libre-échange régionale ;
- Les problèmes d'accès aux financements des PME et TPE ;
- Encouragent la coopération déjà établie entre l'APM et la BERD ;
- Décident, à la demande de la délégation tunisienne, l'organisation d'un Forum international sur les investissements, en partenariat avec l'APM, et qui aura une dimension maghrébine.

5) Chômage

Les délégués soulignent :

- La gravité du taux de chômage des jeunes et notamment des jeunes diplômés ;
- La nécessité d'investissements productifs et générateurs d'emplois dans la rive sud et au Sahel ;
- Considèrent le Sahel comme une région de proximité immédiate de la Méditerranée ;
- Que pour une meilleure employabilité de la jeunesse, une meilleure adéquation entre la formation professionnelle et les besoins des entreprises est nécessaire ;
- A cet effet, les délégués soutiennent l'idée de création d'un outil de formation professionnelle Nord-Sud.

6) Changements climatiques

Les délégués mettent l'accent sur :

- Le fait que la Méditerranée est une victime extrêmement vulnérable des changements climatiques ;
- Attachent tous leurs espoirs sur la COP22 qui sera l'occasion de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat ;
- S'engagent à supporter et à accompagner la mise en œuvre de cet accord par tout l'arsenal législatif nécessaire.

7) Dialogue interculturel et interreligieux

Les délégués soulignent :

- L'importance du dialogue instauré par l'APM depuis sa création ;
- Confirment l'organisation d'une importante réunion pour contrer l'extrémisme violent, au Parlement italien à Rome, en décembre prochain ;
- Proposent de débattre de thèmes comme « la laïcité » et « la liberté de culte », à l'occasion de cette réunion ;
- Soulignent la nécessité d'un dialogue inclusif concernant les minorités religieuses dans les différents pays.

8) Migrations

Les délégués constatent :

- L'ampleur sans précédent du phénomène actuel qui dépasse la capacité individuelle des Etats ;
- La faiblesse de l'Europe à y faire face collectivement ;

et soulignent la nécessité de trouver des solutions adaptées et durables en intégrant le Sahel dans toutes les équations. Ils soulignent également la menace que représente la migration climatique.

9) Suivi

Les délégués expriment unanimement la nécessité de renforcer davantage la dimension parlementaire du Dialogue 5+5, qu'ils assurent et qu'ils assument, par une mission de suivi au niveau de l'institution même du Forum de la Méditerranée occidentale, aux niveaux nationaux et également au niveau régional.

Les délégués considèrent que l'APM, dans sa mission de dimension parlementaire régionale, doit être associée à toute activité liée au Dialogue 5+5.